



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Egypte

Question écrite n° 29126

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les violences sexuelles subies par les femmes égyptiennes. En effet, aujourd'hui, les droits des femmes en Égypte sont particulièrement menacés. Depuis le début de la révolution égyptienne, les manifestantes venues défendre leurs droits sur la place Tahrir du Caire et ses alentours sont victimes de violences sexuelles terrifiantes. Outre le fait qu'elles demeurent exclues de la participation à la vie publique de leur pays, il s'avère que les autorités n'ont guère réagi pour faire cesser ces violences et poursuivre les auteurs présumés. Elles n'ont pas non plus réussi à mettre fin aux discriminations envers les femmes dans la législation et dans la pratique. Aussi, aucun membre de l'armée ou de la police n'a été poursuivi par rapport aux violences sexuelles faites aux femmes. Il semble aujourd'hui nécessaire d'appeler les leaders politiques égyptiens à condamner fermement cette violence et, plus généralement, la violence basée sur le genre. En tant que ministre des droits des femmes de la France, du pays des droits de l'Homme, elle aurait souhaité connaître sa position et ses intentions quant à la condamnation ferme de toutes les formes de violence sexuelle et de discrimination à l'encontre des femmes de ce pays et de réclamer la mise en place d'un plan global pour combattre toutes les formes de violences et de discrimination à l'encontre des femmes.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la montée des violences sexuelles et des discriminations qui s'exercent à l'égard des femmes en Égypte. Ces violences portent atteinte aux valeurs démocratiques. Lors des « Printemps arabes », les femmes ont été des actrices majeures de la mobilisation. En Égypte, elles ont été à l'avant-garde des revendications populaires, réclamant la fin du régime autoritaire de Moubarak et l'avènement d'une société fondée sur le respect des principes démocratiques. La France constate que, dans la situation actuelle, les femmes n'ont pas encore obtenu la place qu'elles méritent dans la société civile égyptienne. Des atteintes à leur dignité ainsi qu'à l'égalité hommes-femmes sont toujours observables. Elle appelle les autorités égyptiennes à ne pas laisser impunis les auteurs de violences faites aux femmes et à prendre à leur égard des sanctions exemplaires. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'ambassadeur chargé des droits de l'Homme, s'est rendu en Égypte du 5 au 8 mars. Il s'est entretenu avec des responsables politiques ainsi qu'avec de nombreux acteurs de la société civile et n'a pas manqué de réaffirmer l'attachement de la France aux droits des femmes. La France est profondément attachée aux droits de l'Homme, notamment aux droits des femmes. Sur la scène internationale, elle fait valoir avec constance toute l'attention qu'elle porte à la préservation de ces droits et à la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Elle se félicite de l'adoption le 15 mars par la commission de la condition de la Femme, lors de sa 57e session, de conclusions fortes sur la prévention et l'élimination des violences contre les femmes et les filles. Ces conclusions, qui réaffirment l'universalité des droits et le rejet de toute forme de relativisme culturel, manifestent la volonté de l'ensemble de la communauté internationale de lutter contre ces violences. La France a notamment renforcé, en mai 2012, son partenariat avec ONU Femmes, avec laquelle elle mène plusieurs programmes de coopération consacrés notamment à la lutte contre les violences de genre. Par ailleurs, une réunion ministérielle de l'Union pour la

Méditerranée (UPM) se tiendra à Paris, en septembre prochain. Elle sera spécifiquement consacrée au renforcement du rôle des femmes dans la société, avec les 43 pays de la zone euro-méditerranéenne dont l'Égypte. Il s'agira avant tout de se saisir de la question de l'avenir des femmes qui se sont mobilisées dans les processus de transition politique des pays arabes et d'aboutir sur ce sujet à des avancées concrètes.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29126

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5988

Réponse publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8355